

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**1.1 Identificateur de produit**

· **Nom du produit:** LASUR SUPER SAT.

· **Code du produit:** 12-355

· **Numéro de version:** 15

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· **Secteur d'utilisation**

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

· **Catégorie du produit** PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants

· **Catégorie de processus** PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

· **Emploi de la substance / de la préparation:** Teinte

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Identification de la société/l'entreprise:**

CIN - Corporação Industrial do Norte, S.A. - Av de Dom Mendo, n° 831 (antes EN13 km6)
4474-009 Maia - Portugal - Tel. + (351) 22 940 5000 - customerservice@cin.com

CIN Industrial Coatings, S.A. - Av. de Dom Mendo, n° 330 - 4474-009 Maia - Portugal
Tel. + (351) 22 940 5000 - customerservice@cin.com

Tintas Cin Angola, S.A., R. Pedro Álvares Cabral, n°21 Cx Postal 788 Benguela - Angola
Tel. + (244) 222 397 527 - tcin@cinangola.co.ao

Tintas Cin de Moçambique, S.A. - Av. das Indústrias, 2507 - Machava - Moçambique
Tel. + (258) 21 748 012 - geral@cin.co.mz

CIN Valentine, S.A.U. - P. I. Can Milans - Riera Seca, 1 - 08110 Montcada i Reixac - España
Tel. + (34) 93 565 66 00 - customerservice.es@cin.com

Pinturas CIN Canárias, S.A.U. - P. I. Güimar, Manzana 13, Parcela 2 - 38509 Güimar - Tenerife
Tel. + (34) 90 242 24 28 - customerservice.es@cin.com

CIN Celliose, S.A. - Chemin de la Verrerie - BP 58 - 69492 Pierre Bénite Cedex - France
Tel. + (33) (0) 472 397 777 - customerservice.fr@cin.com

· **Service chargé des renseignements:**

Courriel de la personne chargée de la fiche de données de sécurité: msds@cin.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Portugal:

- de la Société: + (351) 22 940 5000

- Centro de Informação Antivenenos (CIAV): + (351) 800 250 250

- Service d'Émergence (24 heures): + (351) 21 352 4765

Espagne:

- de la Société: + (34) 93 565 66 00

Canaries:

- de la Société: + (34) 92 250 53 30

Nom du produit: LASUR SUPER SAT.

(suite de la page 1)

France:
- de la Société: + 33 (0) 553 875 165

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS07

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS07

Mention d'avertissement Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

dérivés hydroxyphényl benzotriazole
produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl
1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate
CMIT/MIT (CAS: 55965-84-9)
BIT (CAS: 2634-33-5)

Mentions de danger

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.
P261 Éviter de respirer les vapeurs.
P280 Porter des gants de protection.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation régionale/nationale.

Règlement sur les Produits Biocides

Contient des produits biocides pour la protection du film sec: IPBC.
Contient des produits biocides: BIT.
Contient des produits biocides: CMIT/MIT.

(suite page 3)

Nom du produit: LASUR SUPER SAT.

(suite de la page 2)

- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Mélanges**
- **Description:** Mélange: composé des substances indiquées ci-après.

· Composants dangereux:		
CAS: 34590-94-8 EINECS: 252-104-2 Reg.nr.: 01-2119450011-60	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	2,5-10%
ELINCS: 400-830-7 Reg.nr.: 01-0000015075-76	dérivés hydroxyphényl benzotriazole Aquatic Chronic 2, H411; Skin Sens. 1A, H317	≥0,25-<1%
Reg.nr.: 01-2119491304-40	produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6- pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate Repr. 2, H361f; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Skin Sens. 1A, H317	≥0,25-≤0,5%
CAS: 55406-53-6 EINECS: 259-627-5 Reg.nr.: -	IPBC (CAS: 55406-53-6) Acute Tox. 3, H331; STOT RE 1, H372; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400 (M=10); Aquatic Chronic 1, H410 (M=1); Acute Tox. 4, H302; Skin Sens. 1, H317	≥0,025-<0,1%
CAS: 2634-33-5 EINECS: 220-120-9 Reg.nr.: -	BIT (CAS: 2634-33-5) Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 2, H411; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Skin Sens. 1, H317 Limite de concentration spécifique: Skin Sens.1; H317: C ≥ 0,05 %	<0,05%
CAS: 55965-84-9 Reg.nr.: -	CMIT/MIT (CAS: 55965-84-9) Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 2, H310; Acute Tox. 2, H330; Skin Corr. 1C, H314; Eye Dam. 1, H318; Aquatic Acute 1, H400 (M=100); Aquatic Chronic 1, H410 (M=100); Skin Sens. 1A, H317, EUH071 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr.1C; H314: C ≥ 0,6 % Skin Irrit. 2; H315: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Eye Dam. 1; H318: C ≥ 0,6 % Eye Irrit. 2; H319: 0,06 % ≤ C < 0,6 % Skin Sens. 1A; H317: C ≥ 0,0015 %	≥0,00025-<0,0015%

- **Indications complémentaires:**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Nom du produit: LASUR SUPER SAT.

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des mesures de premiers secours**

- **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

- **Après inhalation:**

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

- **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1 Moyens d'extinction**

- **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5.3 Conseils aux pompiers

- **Équipement spécial de sécurité:** L'utilisation d'un appareil respiratoire peut être nécessaire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas nécessaire.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

Nom du produit: LASUR SUPER SAT.

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter l'inhalation de la pulvérisation du produit.

Enlever les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration.

Se laver les mains après chaque utilisation.

Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones de travail.

· **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**· **Stockage:**· **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.· **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.· **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1 Paramètres de contrôle**· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****CAS: 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol**

VLEP (France)

Valeur à long terme: 308 mg/m³, 50 ppm
risque de pénétration percutanée

IOELV (Union Européenne)

Valeur à long terme: 308 mg/m³, 50 ppm
Peau· **DNEL****CAS: 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol**

Oral

DNEL Effets systémiques à long terme

1,67 mg/kg/day (consommateurs)

Dermique

DNEL Effets systémiques à long terme

15 mg/kg bw/24h (consommateurs)

65 mg/kg bw/24h (travailleurs)

Inhalatoire

DNEL Effets systémiques à long terme

37,2 mg/m³ (consommateurs)310 mg/m³ (travailleurs)**dérivés hydroxyphényl benzotriazole**

Oral

DNEL Effets systémiques à long terme

0,025 mg/kg/day (consommateurs)

Dermique

DNEL Effets systémiques à long terme

0,25 mg/kg bw/24h (consommateurs)

0,5 mg/kg bw/24h (travailleurs)

Inhalatoire

DNEL Effets systémiques à long terme

0,085 mg/m³ (consommateurs)0,35 mg/m³ (travailleurs)**produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl
1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate**

Oral

DNEL Effets systémiques à long terme

0,18 mg/kg/day (consommateurs)

Dermique

DNEL Effets systémiques à long terme

1 mg/kg bw/24h (consommateurs)

1,8 mg/kg bw/24h (travailleurs)

Inhalatoire

DNEL Effets systémiques à long terme

0,31 mg/m³ (consommateurs)1,27 mg/m³ (travailleurs)

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité**Nom du produit: LASUR SUPER SAT.**

(suite de la page 5)

CAS: 55965-84-9 CMIT/MIT (CAS: 55965-84-9)

Oral	DNEL Effets systémiques à long terme	0,09 mg/kg/day (consommateurs)
	DNEL Effets systémiques à court terme	0,11 mg/kg/day (consommateurs)
Inhalatoire	DNEL Effets locaux à court terme	0,04 mg/m3 (consommateurs)
		0,04 mg/m3 (travailleurs)
	DNEL Effets locaux à long terme	0,02 mg/m3 (consommateurs)
		0,02 mg/m3 (travailleurs)

· PNEC**produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate**

PNEC eau	0,0022 mg/l (eau douce)
PNEC sédiment	1,05 mg/kg (eau douce)
PNEC STP	1 mg/l
PNEC sol	0,21 mg/kg

CAS: 55965-84-9 CMIT/MIT (CAS: 55965-84-9)

PNEC eau	0,003 mg/l (eau douce)
PNEC STP	0,23 mg/l

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition**· Contrôles techniques appropriés** Sans autre indication, voir point 7.**· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle****· Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· Protection respiratoire:

Choisir une protection respiratoire adaptée au niveau d'exposition réel ou prévu, au type de composé et à son niveau de danger, certifiée conformément aux normes applicables. Pour les applications à faible exposition, utilisez des masques respiratoires avec une protection/des filtres adéquats. Pour les applications avec un niveau d'exposition supérieur aux Valeurs Limites d'Exposition (VLE), utiliser des masques respiratoires avec des filtres adéquats ou des masques respiratoires à ventilation assistée, selon l'évaluation des risques réalisée par les services de prévention des risques professionnels.

· Protection des mains:

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants

(suite page 7)

Nom du produit: LASUR SUPER SAT.

(suite de la page 6)

ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux/du visage** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· **Indications générales.**

· **État physique**

Liquide

· **Couleur:**

Selon désignation produit

· **Odeur:**

Caractéristique

· **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

· **Point de fusion/point de congélation:**

Non déterminé.

· **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

100 °C (CAS: 7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de memedegre de pureté)

Non applicable.

· **Inflammabilité**

· **Limites inférieure et supérieure d'explosion**

· **Inférieure:**

Non déterminé.

· **Supérieure:**

Non déterminé.

· **Point d'éclair:**

>100 °C (ISO 3679)

· **Température d'inflammation:**

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Température de décomposition:**

Non déterminé.

· **pH à 20 °C**

7-<10

· **Viscosité:**

· **Viscosité cinématique 40 °C**

> 20.5 (mm²/s)

· **Solubilité**

· **l'eau:**

Entièrement miscible

· **Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

Non déterminé.

· **Pression de vapeur à 20 °C:**

23 hPa (CAS: 7732-18-5 eaux distillées, de conductibilité ou de memedegre de pureté)

· **Densité et/ou densité relative**

· **Densité à 20 °C:**

1,028 g/cm³

· **Densité relative.**

Non déterminé.

· **Densité de vapeur:**

Non déterminé.

· 9.2 Autres informations:

Les données en référence de cet item se rapportent à l'incolor.

Les dispositions de la directive 2004/42/CE sur les Composés Organiques Volatils (COV's) s'applique à ce produit. Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou fiche technique pour plus d'informations.

· **Aspect:**

· **Forme:**

Liquide

· **Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.**

· **Propriétés explosives:**

Le produit n'est pas explosif.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité**Nom du produit: LASUR SUPER SAT.**

(suite de la page 7)

- **Test de séparation des solvants:**
- **VOC (CE)** 35,3 g/l
3,43 %
- **Teneur en substances solides:** 33,3 %
- **Changement d'état**
- **Vitesse d'évaporation.** Non déterminé.

- **Informations concernant les classes de danger physique**

- **Substances et mélanges explosibles** néant
- **Gaz inflammables** néant
- **Aérosols** néant
- **Gaz comburants** néant
- **Gaz sous pression** néant
- **Liquides inflammables** néant
- **Matières solides inflammables** néant
- **Substances et mélanges autoréactifs** néant
- **Liquides pyrophoriques** néant
- **Matières solides pyrophoriques** néant
- **Matières et mélanges auto-échauffants** néant
- **Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau** néant
- **Liquides comburants** néant
- **Matières solides comburantes** néant
- **Peroxydes organiques** néant
- **Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux** néant
- **Explosibles désensibilisés** néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
 - **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**
Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**
 - **Toxicité aiguë**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

CAS: 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

Oral	LD50	5.135 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité**Nom du produit: LASUR SUPER SAT.**

(suite de la page 8)

Dermique	LD50	9.500 mg/kg (rat)
dérivés hydroxyphényl benzotriazole		
Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate		
Oral	LD50	3.230 mg/kg (rat)
CAS: 55406-53-6 IPBC (CAS: 55406-53-6)		
Oral	LD50	1.795 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)
	LC50/72 h	0,026 mg/l (scenedesmus subspicatus (algue))
CAS: 2634-33-5 BIT (CAS: 2634-33-5)		
Oral	LD50	1.193 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	4.115 mg/kg (rat)
CAS: 55965-84-9 CMIT/MIT (CAS: 55965-84-9)		
Oral	LD50	561 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	660 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h	2.360 mg/l (rat)

- **Effet primaire d'irritation:**
 - **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
 - **Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Peut provoquer une allergie cutanée.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **11.2 Informations sur les autres dangers**

- **Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques· **12.1 Toxicité**

- **Toxicité aquatique:**

dérivés hydroxyphényl benzotriazole

EC50/48 h 4 mg/l (daphnia magna)

(suite page 10)

Nom du produit: LASUR SUPER SAT.

(suite de la page 9)

EC10/72 h	10 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata (algue))
EC50/3 h	>1.000 mg/l (boue activée)
EC50/72 h	>100 mg/l (pseudokirchneriella subcapitata (algue))
LC50/96 h	2,8 mg/l (oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel))
produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate	
EC50/24 h	20 mg/l (daphnia magna)
EC50/96 h	0,97 mg/l (lepomis macrochirus (poisson)) 7,9 mg/l (oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel))
EC50/72 h	1,68 mg/l (desmodesmus suspicatus)
LC50/96 h	0,9 mg/l (brachydanio rerio) 0,97 mg/l (lepomis macrochirus (poisson)) 7,9 mg/l (oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel))
CAS: 55406-53-6 IPBC (CAS: 55406-53-6)	
EC50b/72 h	0,022 mg/l (scenedesmus subspicatus (algue))
EC50/3 h	44 mg/l (bacterium)
EC50/48 h	0,16 mg/l (daphnia magna)
EC50r/72 h	0,053 mg/l (desmodesmus suspicatus)
EC50/72 h	0,022 mg/l (scenedesmus subspicatus (algue))
LC50/96 h	0,067 mg/l (oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel))
CAS: 2634-33-5 BIT (CAS: 2634-33-5)	
EC50/48 h	1,45 mg/l (daphnia magna)
LC50/96 h	5,9 mg/l (lepomis macrochirus (poisson)) 1,49 mg/l (oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)) 5,3 mg/l (pleuranetes platessa) 1,6 mg/l (salmo gairdneri)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**
Pour les informations relatives aux propriétés perturbant le système endocrinien, se référer à la rubrique 11.
- **12.7 Autres effets néfastes**
 - **Remarque:** Nocif pour les poissons.
 - **Autres indications écologiques:**
 - **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Nocif pour les organismes aquatiques.

Nom du produit: LASUR SUPER SAT.

(suite de la page 10)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· **Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Les informations fournies sont basées sur la directive (UE) 2008/98.

· **Catalogue européen des déchets**

Ce produit est considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la directive européenne 2008/98/CE.

· **Catalogue européen des déchets**

Code d'identification recommandé

08 01 11* - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

L'emballage doit être correctement égoutté.

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

· ADR, ADN, IMDG, IATA Non applicable

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

· ADR, ADN, IMDG, IATA Non applicable

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, ADN, IMDG, IATA
· Classe Non applicable

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA Non applicable

· 14.5 Dangers pour l'environnement

· Marine Polluant: Non

· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

· "Règlement type" de l'ONU: Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité

Nom du produit: LASUR SUPER SAT.

(suite de la page 11)

· **RÈGLEMENT (UE) N.° 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (POP)**

Aucun des composants n'est compris.

· **LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À AUTORISATION (ANNEXE XIV)**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (CE) N.° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3**

· **Règlement (CE) n.° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux**

Aucun des composants n'est compris.

· **Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (UE) N.° 2019/1148**

· **Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n.° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues**

Aucun des composants n'est compris.

· **Règlement (CE) n.° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers**

Aucun des composants n'est compris.

· **RÈGLEMENT (CE) N.° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone – ANNEXE I (Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone)**

Aucun des composants n'est compris.

· **Prescriptions nationales:**

· **Classe de pollution des eaux:**

Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

· **Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction**

· **Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57**

Aucun des composants n'est compris.

· **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases des sections 2 et 3**

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H310 Mortel par contact cutané.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

(suite page 13)

Nom du produit: LASUR SUPER SAT.

(suite de la page 12)

- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H330 Mortel par inhalation.
H331 Toxique par inhalation.
H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Sensibilisation cutanée Dangers pour le milieu aquatique- danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique	La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.
---	--

Service établissant la fiche technique:

CIN - Corporação Industrial do Norte, S.A.
Av de Dom Mendo, n° 831 (antes EN13 km6) - 4474-009 Maia - Portugal
Capital Social € 25.000.000 - C.R.C. da Maia / NIPC: 500 076 936

Contact: Voir l'adresse dans le point 1 de cette Fiche de données de sécurité

Date de la version précédente: 29.12.2020

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
SVHC: Substances of Very High Concern
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Acute Tox. 2: Toxicité aiguë – Catégorie 2
Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3
Skin Corr. 1C: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1C
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1
Skin Sens. 1A: Sensibilisation cutanée – Catégorie 1A
Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2
STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3

(suite page 14)

Nom du produit: LASUR SUPER SAT.

(suite de la page 13)

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente****Annexe: Scénario d'exposition**

E1	Dérivés hydroxyphényl benzotriazole (mél. CAS 104810-48-2 e CAS 104810-47-1) SU22 - Revêtements - Utilisations professionnelles
E2	Dérivés hydroxyphényl benzotriazole (mél. CAS 104810-48-2 e CAS 104810-47-1) SU21 - Revêtements - Utilisation par des consommateurs
E3	Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate SU22 - Revêtements - Utilisations professionnelles
E4	Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate SU21 - Revêtements - Utilisation par des consommateurs

Annexe: Scénario d'exposition 1· **Désignation brève du scénario d'exposition**

Dérivés hydroxyphényl benzotriazole (mél. CAS 104810-48-2 e CAS 104810-47-1) SU22 - Revêtements - Utilisations professionnelles

· **Secteur d'utilisation**

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

· **Catégorie du procédé**

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

· **Catégorie de rejet dans l'environnement**

ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)

· **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**

Il couvre l'utilisation des revêtements (peintures, adhésifs, etc.), y compris l'exposition pendant l'utilisation (notamment le stockage, l'application par pulvérisation, au rouleau, au pinceau, à la truelle ou par une autre méthode) et le nettoyage de l'équipement.

Voir la section 1 de la fiche de données de sécurité pour les utilisations et applications recommandées (SU et PROC) pour ce produit.

Les informations contenues dans ce scénario se réfèrent à la substance pure.

· **Conditions d'utilisation**· **Travailleur** - Jusqu'à 8 heures par jour· **Paramètres physiques**· **Etat physique** Liquide· **Concentration de la substance dans le mélange** - Comprend des concentrations jusqu'à 3%· **Autres conditions d'utilisation**· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**

Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100

· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**

Température : 20 °C

· **Mesures de gestion des risques**· **Protection du travailleur**· **Mesures techniques de protection** - Utilisation à l'intérieur· **Mesures personnelles de protection**

Rouleau ou pinceau - Intérieur (PROC10)

- Gants résistants aux produits chimiques

(suite page 15)

Nom du produit: LASUR SUPER SAT.

(suite de la page 14)

- Efficacité : 80%
- PROC10/ PROC11
- Porter une protection respiratoire
- Efficacité : 95%
- Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec formation spécifique
- Efficacité : 90%

· **Estimation de l'exposition**

· **Travailleur (cutané)**

PROC 10 - 0,16 mg/kg/d

RCR - 0,33

PROC11 - 0,31 mg/kg/d

RCR - 0,62

· **Travailleur (inhalation)**

PROC 10 - 0,029 mg/m3

RCR - 0,083

PROC11 - 0,087 mg/m3

RCR - 0,25

· **Guide pour l'utilisateur en aval**

En principe, les niveaux d'exposition prévisibles ne dépassent pas la DN(M)E, pour autant que les conditions d'exploitation et les mesures de gestion des risques soient en place.

Annexe: Scénario d'exposition 2

· **Désignation brève du scénario d'exposition**

Dérivés hydroxyphényl benzotriazole (mél. CAS 104810-48-2 e CAS 104810-47-1) SU21 - Revêtements - Utilisation par des consommateurs

· **Secteur d'utilisation**

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

· **Catégorie du produit PC9a** Revêtements et peintures, solvants, diluants

· **Catégorie de rejet dans l'environnement**

ERC10a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en extérieur)

ERC11a Utilisation étendue d'articles à faible rejet (en intérieur)

· **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**

Il couvre l'utilisation des revêtements (peintures, adhésifs, etc.), y compris l'exposition pendant l'utilisation (notamment le stockage, l'application par pulvérisation, au rouleau, au pinceau, à la truelle ou par une autre méthode) et le nettoyage de l'équipement.

Voir la section 1 de la fiche de données de sécurité pour les utilisations et applications recommandées (SU et PROC) pour ce produit.

Les informations contenues dans ce scénario se réfèrent à la substance pure.

· **Paramètres physiques**

· **Etat physique** Liquide

· **Concentration de la substance dans le mélange** - Comprend des concentrations jusqu'à 100%

· **Autres conditions d'utilisation**

· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**

Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100

· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**

- Température d'application : 20°.

· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**

AC11: Articles en bois

L'exposition du consommateur peut être exclue.

(suite page 16)

Nom du produit: LASUR SUPER SAT.

(suite de la page 15)

- **Mesures de gestion des risques**
 - **Protection du travailleur**
 - **Mesures techniques de protection** Aucune mesure particulière n'est requise.
 - **Mesures personnelles de protection**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
 - **Guide pour l'utilisateur en aval**
En principe, les niveaux d'exposition prévisibles ne dépassent pas la DN(M)E, pour autant que les conditions d'exploitation et les mesures de gestion des risques soient en place.

Annexe: Scénario d'exposition 3

- **Désignation brève du scénario d'exposition**
Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate SU22 - Revêtements - Utilisations professionnelles
- **Secteur d'utilisation**
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- **Catégorie du procédé**
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
- **Catégorie de rejet dans l'environnement**
ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
- **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**
Il couvre l'utilisation des revêtements (peintures, adhésifs, etc.), y compris l'exposition pendant l'utilisation (notamment le stockage, l'application par pulvérisation, au rouleau, au pinceau, à la truelle ou par une autre méthode) et le nettoyage de l'équipement.
Voir la section 1 de la fiche de données de sécurité pour les utilisations et applications recommandées (SU et PROC) pour ce produit.
Les informations contenues dans ce scénario se réfèrent à la substance pure.
- **Conditions d'utilisation**
 - **Travailleur** - Jusqu'à 8 heures par jour
- **Paramètres physiques**
 - **Etat physique** Liquide
 - **Concentration de la substance dans le mélange**
 - PROC10 - Intérieur
 - Comprend des concentrations jusqu'à 2%
 - PROC11 - Intérieur
 - Comprend des concentrations jusqu'à 2%
 - PROC10 - Extérieur
 - Comprend des concentrations jusqu'à 5%
 - PROC11 - Extérieur
 - Comprend des concentrations jusqu'à 2%
 - **Quantité utilisée en relation avec le temps ou l'activité**
 - PROC10
 - Taux d'application : > 3 m³/h
 - PROC11
 - Taux d'application : < 3 l/min
- **Autres conditions d'utilisation**
 - **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**
Toutes les activités sont censées se dérouler à température ambiante.

(suite page 17)

Nom du produit: LASUR SUPER SAT.

(suite de la page 16)

· **Mesures de gestion des risques**

· **Protection du travailleur**

· **Mesures de protection organisationnelles**

- Veiller à ce que les opérateurs reçoivent une formation adéquate pour minimiser l'exposition.

· **Mesures techniques de protection**

Pulvérisation manuelle à l'intérieur (PROC11)

- Assurez-vous que la tâche n'est pas au-dessus de votre tête
- Nébulisation de la surface avec utilisation ou non d'air faiblement comprimé.

· **Mesures personnelles de protection**

PROC10/ PROC11

- Porter des gants résistants aux produits chimiques en combinaison avec formation spécifique
- Efficacité : 90%
- Une ventilation générale suffisante doit être assurée.
- Eviter le contact cutané.
- Eviter le contact avec des outils contaminés.
- Eviter les éclaboussures.
- Eliminer les contaminations dès qu'elles surviennent.
- Assurez-vous que les opérations manuelles ont été réduites au maximum.
- Minimiser le nombre de collaborateurs exposés.
- S'assurer que de bonnes pratiques de travail sont appliquées.
- Former les employés de façon adéquate de façon à éviter/minimiser l'exposition.
- Contrôle pour vérifier que les mesures de gestion des risques sont appliquées correctement et que les conditions opératoires sont respectées
- En cas d'exposition potentielle: Utiliser des gants adéquats résistants aux produits chimiques; Porter des combinaisons adéquates pour éviter l'exposition de la peau; Utiliser une protection des yeux adéquate

PROC11

- Porter une protection respiratoire
- Efficacité : 90%

· **Mesures de protection de l'environnement**

- **Eau** Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Sol** Empêcher la pénétration dans le sol.

· **Mesures pour l'élimination** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Estimation de l'exposition**

· **Travailleur (cutané)**

PROC 10 (intérieur) - 0,055 mg/kg/d

RCR - 0,30

PROC 10 (extérieur) - 0,14 mg/kg/d

RCR - 0,076

PROC 11 (intérieur)- 0,21 mg/kg/d

RCR- 0,12

PROC 11 (extérieur) - 0,21 mg/kg/d

RCR- 0,12

· **Travailleur (inhalation)**

PROC 10 (intérieur) - 0,097 mg/m3

RCR - 0,076

PROC 10 (extérieur) - 0,078 mg/m3

RCR - 0,061

PROC 11 (intérieur) - 0,087 mg/m3

RCR- 0,069

PROC 11 (extérieur)- 0,07 mg/m3

RCR- 0,055

(suite page 18)

Nom du produit: LASUR SUPER SAT.

(suite de la page 17)

· **Guide pour l'utilisateur en aval**

En principe, les niveaux d'exposition prévisibles ne dépassent pas la DN(M)E, pour autant que les conditions d'exploitation et les mesures de gestion des risques soient en place.

Annexe: Scénario d'exposition 4

· **Désignation brève du scénario d'exposition**

Produit de réaction entre bis(1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl) sébacate et méthyl 1,2,2,6,6-pentaméthyl-4-pipéridyl sébacate SU21 - Revêtements - Utilisation par des consommateurs

· **Secteur d'utilisation**

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs

· **Catégorie du produit PC9a** Revêtements et peintures, solvants, diluants

· **Catégorie de rejet dans l'environnement**

ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)

· **Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**

Il couvre l'utilisation des revêtements (peintures, adhésifs, etc.), y compris l'exposition pendant l'utilisation (notamment le stockage, l'application par pulvérisation, au rouleau, au pinceau, à la truelle ou par une autre méthode) et le nettoyage de l'équipement.

Voir la section 1 de la fiche de données de sécurité pour les utilisations et applications recommandées (SU et PROC) pour ce produit.

Les informations contenues dans ce scénario se réfèrent à la substance pure.

· **Conditions d'utilisation**

· **Durée et fréquence** - Jusqu'à 2,2 heures par jour

· **Paramètres physiques**

· **Etat physique** Liquide

· **Concentration de la substance dans le mélange**

Peinture à base d'eau à forte teneur en solvants et matériau solide

- Comprend des concentrations jusqu'à 2%

· **Quantité utilisée en relation avec le temps ou l'activité** - Jusqu'à 1300g.

· **Autres conditions d'utilisation**

· **Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**

- Taille de l'espace : 20 m³

· **Mesures de gestion des risques**

· **Protection du travailleur**

· **Mesures techniques de protection**

- Fournir une ventilation de renouvellement d'air de 0,6 par heure

- Mains : Comprend une zone de contact avec la peau pouvant aller jusqu'à 480 cm²

· **Estimation de l'exposition**

· **Consommateur**

Effets cutanés, systémiques - 0,29 mg/kg/d

RCR - 0,32

Inhalation, effets systémiques - 0,11 mg/m³

RCR - 0,36

· **Guide pour l'utilisateur en aval**

En principe, les niveaux d'exposition prévisibles ne dépassent pas la DN(M)E, pour autant que les conditions d'exploitation et les mesures de gestion des risques soient en place.